

London

26/08

MOL, PRÉSIDENT... ► Et bien non ! Jacques Krabal, déjà député-maire de Château-Thierry, et président de l'Union de la communauté de communes du Sud de l'Aisne ne se présentera pas à la présidence de la future grande agglomération, regroupant Château-Thierry, Fère-en-Tardenois, de l'Ourcq et du Clignon et Condé-en-Brie. En revanche, pas question de laisser ce dossier de côté. Il restera à l'affût des différentes candidatures et projets, afin de soutenir celles qui vaudront le coup

POLITIQUE

L'après-Poma a (déjà) commencé

A peine le Poma aura-t-il fait son dernier voyage que deux questions centrales se poseront aux élus : quelle solution pour le remplacer ? Que faire des infrastructures ?



ANTOINE LEFÈVRE,
Sénateur-maire de
Laon, président
de la communauté
d'agglomération

« Après avoir pris cette décision sage et courageuse, il faut faire en sorte que la mise en place du réseau se fasse dans de bonnes conditions. Cela va être plus compliqué sur la fréquence. Le Poma ne réglait que la liaison gare-Plateau-plateau. Ce que je souhaite, c'est qu'on puisse accueillir de nouveaux voyageurs. Les 700 000 euros d'économie générés doivent nous permettre d'investir dans le parc de bus et d'avoir des véhicules encore plus propres. Quant au devenir des installations, une réflexion doit être menée en lien avec Gérard Boret, le vice-président en charge du tourisme, sur un nouvel usage de la partie située avant l'hôtel de ville. »



RENÉ DOSIÈRE
Député
de l'Aisne

« Je pense qu'il va falloir quelques mois pour que les Laonnais se rendent compte des dégâts occasionnés par la fermeture du Poma, un mode de transport qui maintenait l'unité de la ville. Cela va accélérer la mort du plateau. Une navette entre la ville basse et la cité médiévale, ça n'a strictement rien à voir. On va remplacer le Poma par un transport du passé. La municipalité n'a rien compris et je ne suis pas certain que les gens qui ont pris la décision de l'arrêter l'ont beaucoup pris. Quant à l'infrastructure, peut-être faut-il en faire une voie piétonne d'accès au plateau. »



La porte du Poma va se refermer. Et maintenant ?



AUDE BONGO-VANDROMME,
Conseillère
municipale et
communautaire

« Avant de fermer le Poma, il aurait fallu travailler sur une solution optimisée de transport doux, envisager un trait d'union entre la ville haute et la ville basse. Au lieu de cela, on a préféré détruire, une fois de plus, après le passerelle, les abattoirs, c'est au tour du Poma. Quelle tristesse pour la ville ! L'aimerais qu'on nous fasse rêver avec du concret, qu'on trouve quelque chose qui nous permette de voir l'avenir autrement, pour nous, mais aussi pour nos enfants. J'ai juste envie d'avoir une belle ville, de pouvoir dire aux gens : venez vivre à Laon, restez à Laon. »



YAN RUDER,
conseiller
municipal, conseiller
communautaire

« Voilà, c'est fini. J'ai le sentiment d'un grand gâchis. Les autres cités médiévales sont toujours piétonnes et ont des moyens de locomotions alternatifs et collectifs, on ne va pas se remettre facilement de cette perte. Les gens qui vont venir dans le cœur de ville ne prendront pas les bus de façon massive, c'est certain. Maintenant, nous allons devoir faire avec une cicatrice béante au milieu de la ville, il faut absolument réfléchir à ce que l'on va en faire. Voie verte, jeux, parcours de santé. Il faut trouver quelque chose qui donne une image positive de notre ville. »



FAWAZ KARIMIY,
Conseiller municipal,
élu communautaire
et conseiller
départemental

« Je respecte car c'est la démocratie du vote mais je ne l'accepte pas car c'est ma liberté. Il faut d'abord pérenniser les emplois de tous les salariés du Poma dans le Laonnais. Il faut prévoir des bus complémentaires et plus fréquemment, surtout aux heures de pointes et, dès que possible, le gratuit du transport scolaire pour les élèves du Laonnais pour profiter de la manne financière de 700 000 euros. Il n'est pas question de démanteler l'ensemble des infrastructures avant une étude appropriée pour créer un équipement de sport de glisse par exemple. »



BRIGITTE FOURNIÉ-TUQUIN
Conseillère
départementale
écologiste

« Je regrette beaucoup la fin du Poma. C'est un élément structurant de la ville. Le système mis en place pour le remplacer, avec trois lignes de bus, pose déjà problème. J'ai reçu beaucoup de plaintes. Notre ville, avec une partie médiévale, est peu propice aux transports en commun. Il n'y a pas eu de réflexion pour les déplacements autres que la voiture. C'est le choix assumé de la municipalité du tout voiture. Que faire maintenant ? Il fallait y penser et réfléchir avant. »

PORTRAITS

« Travailler au Poma, c'était l'aventure »

L'un mettra en route pour la dernière fois le Poma demain, l'autre l'arrêtera définitivement. Laurent Caherec et Sébastien Marat ont fait carrière au Poma. Ils racontent les coulisses.

La nostalgie commence déjà à poindre chez ces agents, bien heureux d'avoir connu « l'aventure Poma ». Un transport peu commun, qu'ils ont appris à connaître et à aimer au fil des années de pratique, eux qui étaient aux commandes chaque jour.

Sébastien Marat connaît le Poma depuis près de 17 ans. C'était son premier job. « J'étais étudiant, je cherchais un stage. Ils m'ont pris, et après le stage je suis venu travailler plusieurs étés d'affilée avant d'être embauché », relate-t-il. À côté de lui, Laurent Caherec fait presque figure de petit nouveau. Il a pris place chez Poma

« Ce sont eux que l'on veut remercier, d'ailleurs, tous les voyageurs qui nous ont fait confiance »

Sébastien Marat



Sébastien Marat et Laurent Caherec ont bichonné le Poma durant des années.

après une carrière militaire, il y a seulement 2 ans. « Mais ce furent deux belles années », souffle-t-il. Les deux hommes sont même devenus amis au cours du temps.

« En fait, l'équipe est très soudée. C'est ce que j'aime. On se connaît tous et on s'appécie. Quand je vais au travail le matin, je sais que même si il y a un souci dans la journée, ça va bien se passer car on travaille en équipe », ra-

conte Laurent. L'un comme l'autre sont particulièrement polyvalents. Laurent s'occupe de la mise en route du Poma, de la surveillance et effectue aussi des contrôles de ticket. Idem pour Sébastien qui travaille aussi pour la maintenance. « Pour rigoler, les collègues m'appellent M. Poma, parce que je connais tous les

postes », s'amuse-t-il. « D'ailleurs, c'est ce que j'aime dans ce travail, ce n'est jamais redondant. »

Ce qu'ils aiment aussi tous deux, c'est le rapport privilégié qu'ils ont avec les voyageurs. « C'est petit Luon, on connaît bien ceux qui prennent régulièrement le Poma à force ». Il joue aussi souvent avec le micro, en plai-

santant parfois avec les personnes assises dans le Poma. « Quand il y a des enfants ou des classes, on leur dit d'attacher leurs ceintures ! On se voit quelqu'un qui n'est pas rassuré ou essaye de déteinter l'atmosphère ».

Des histoires insolites, ils en comptent aussi des centaines. « Parfois le Poma part avec des animaux

A SAVOIR

■ 1999 Sébastien Marat obtient un poste d'agent de maintenance au Poma après avoir réalisé plusieurs stages et jobs d'été dans l'entreprise. Il a tout juste 25 ans à l'époque. 17 ans plus tard il a toujours la même passion pour le Poma.

■ 2013 Laurent Caherec est embauché chez les Transports urbains laonnais côté bus. En 2014, il commence à travailler pour le Poma.

■ Le 27 août 2016, Laurent Caherec prendra son poste à 5 h 40. Il mettra en route pour la dernière fois le Poma à 6 h 50. Le soir, Laurent Marat, lui, immobilisera définitivement le système.

non attachés qui montent sans leur propriétaire, alors on s'occupe de les récupérer. Il y a aussi souvent des quiproquos quand les gens appellent aux bornes. C'est folklorique. »

Ils ne comptent pas non plus tous ceux qui appuyent sur la borne, « juste pour dire bonjour », ou les curieux qui posent des questions sur le système.

« Ce sont eux que l'on veut remercier, d'ailleurs, nous disons merci à tous les voyageurs qui nous ont fait confiance », insiste Sébastien Marat.

Samedi, Laurent mettra en route pour la dernière fois le Poma, à 6 h 50 et Sébastien stoppera les appareils en fin de journée. « Ce sera le dernier arrêt. Ça va être dur. »

URBANISME

Le Forum des Trois gares, un projet novateur

En 1987, le cabinet d'architectes Borderieux-Di Legge remporte le concours pour réaliser le Forum des Trois gares. « Il s'agissait de réaménager la gare en y intégrant des logements, des bureaux et des commerces », se rappelle Humbert Di Legge. Ce concept était novateur à l'époque. « En haut de Luon, le centre-ville, du fait de sa configuration accueillir de parking souterrain, l'idée était de l'installer en ville basse, à la gare et de permettre aux utilisateurs de monter sur le plateau par le biais du Poma. »

À l'ouverture, le parking souterrain avait été divisé en deux parties, « un étage était réservé aux habitants des logements, les deux autres pouvaient être utilisés par les personnes souhaitant aller en ville haute. » En avril 2002, un incendie a ravagé le parking souterrain, provoquant de



Bâti face à des immeubles de la reconstruction des années 1950, le Forum des Trois gares avait surpris par sa modernité.

gros dégâts. Lorsqu'il a rouvert après les travaux de remise en état, le choix a été fait d'en laisser la jouissance aux seuls habitants du Forum. L'architecte rémoise se souvient néanmoins que certains services du Conseil général avaient pris place au Forum, l'idée étant de permettre au personnel de rallier le haut et le bas sans utiliser de voiture. « À l'époque, cette opération n'avait pas coûté un sou à la Ville de Luon, la Maison du CH avait été le seul financeur. » S'il n'est pas intervenu dans l'installation du mini-métro, Humbert Di Legge se dit surpris et plutôt chagriné de voir disparaître ce qui faisait la particularité de la gare laonnaise. Si le projet de son cabinet a parfois surpris de par sa modernité, il est certain qu'il a fait entrer, lui aussi la ville dans le XXI^e siècle.

JUSTICE

La fin du Poma se joue aussi au tribunal

L'association Agir pour le Poma tente le tout pour le tout pour suspendre l'arrêt du Poma. Elle jouait hier sa dernière carte au tribunal administratif.

Le tribunal administratif d'Amiens a examiné, hier après-midi, la requête en référé déposée par l'association Agir pour le Poma. Celle-ci demandait la suspension de la décision prise par la communauté d'agglomération du pays de Laon d'arrêter définitivement le funiculaire ce samedi 27 août prochain.

L'audience d'une trentaine de minutes a vu s'affronter Jean-Michel Bevière, président d'Agir pour le Poma et Me Philippe Briot, avocat de la Communauté d'agglomération du pays de Laon. Visiblement ému, le porte-parole de l'association se tourne immédiatement vers ses soutiens - une dizaine - mais personne n'ose vraiment se prononcer sur l'issue de cette rencontre décisive.

Pendant une dizaine de minutes, Jean-Michel Bevière a présenté ses arguments en faveur de la suspension de l'arrêt du Poma 2000. « *Beaucoup de chiffres et de rumeurs ont circulé dans ce dossier. On a fait croire aux habitants de Laon que la première session du Poma allait entraîner une*



Nicolas Dragon, secrétaire d'Agir pour le Poma et Jean-Michel Bevière, président de l'association ont tenté de sauver le Poma.

hausse d'impôts de 35% et coûter 18 millions d'euros, ce qui est entièrement faux », assure-t-il. Selon lui, les élus ayant voté le 7 juillet dernier en faveur de l'arrêt définitif du transport par câble n'ont pas eu assez de temps pour étudier le dossier de 600

pages et n'ont pas été informés correctement de la proposition de Pomagalski, entreprise à l'origine du funiculaire. « *Le projet alternatif figurait bien dans les documents, mais sans aucune explication ! La restructuration du système actuel coûterait*

certes 3,4 millions d'euros, mais le démantèlement est estimé, lui, à 3 millions d'euros », note avec véhémence le président de l'association, avant de s'en prendre aux bus qui doivent remplacer le Poma. « *Toutes les villes de France cherchent des solutions pour*

« *Beaucoup de chiffres et de rumeurs ont circulé dans ce dossier* »

Jean-Michel Bevière

transformer les transports en commun. Et nous, alors que nous avons un outil moderne, non polluant et qui entre parfaitement dans les exigences de la COP21, nous sommes en passe de faire l'inverse », lance-t-il.

De son côté, l'avocat de la Communauté d'agglomération a tenté de plaider l'irrecevabilité de la requête, arguant qu'il n'avait pas reçu le recours en référé. Si celui-ci a bien été déposé, aucune copie ne figurait cependant dans le dossier présenté par l'association. Un motif de nullité pointé par la juge des référés, qui a cependant écouté les deux parties. « *Je rendrai ma décision dans quelques jours », lance finalement la juge.*

DIANE LA PHUNG

Le sous-préfet sur le départ

Jean-Jacques Boyer, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin, vient d'être nommé au même poste à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), au nord de Lyon. L'information est parue au Journal officiel dans un décret daté du 24 août. Jean-Jacques Boyer occupait la fonction depuis février 2013. Le nom de son successeur est pour le moment inconnu. Il devrait être connu « d'ici quelques semaines », selon la préfecture de l'Aisne.



Jean-Jacques Boyer est arrivé en 2013. (Photo d'archives)

L'ÉDITORIAL DE BERTRAND MEINNEL



La surprise des impôts de 2017

Les années préélectorales ont leurs charmes... Nos hommes politiques les plus ambitieux se déclarent candidats et s'écharpent sur des thèmes majeurs, comme le port du burkini à la plage, sujet dont l'étranger se gausse ou se scandalise. En attendant la décision du Conseil d'État. Et les promesses et bonnes nouvelles vont se multiplier. Comme dans toute pré-campagne, le gouvernement, a choisi de faire un geste à l'intention des contribuables, particulièrement pressurés d'impôts entre 2011 et 2014. Le Premier ministre Manuel Valls a donc confirmé une nouvelle baisse des impôts sur le revenu et un geste sur l'impôt sur les sociétés en 2017, malgré une croissance toujours molle, après les 5 milliards cumulés par les baisses menées depuis deux ans. Une volonté « de rendre du pouvoir d'achat », mais qui ne s'adresserait qu'aux classes moyennes : comprenez les revenus entre 1,2 et 2,5 fois le SMIC. Pour les autres, il faudra patienter, sachant que seulement 45,6 % des ménages sont désormais assujettis à cet im-

pôt sur le revenu. Ils étaient 56,8 % voici 10 ans. Ce prélèvement sur le revenu a augmenté de 10 milliards depuis 4 ans, pour atteindre 76 milliards. Le geste perd vite de son ampleur, les derniers contribuables devant continuer à payer toujours plus. Autre incertitude de l'annonce, cette nouvelle baisse interviendrait en 2017, via la loi de finances votée cet automne. Loi qui devrait aussi acter le fameux prélèvement à la source à partir de janvier 2018 ; et donc une vraisemblable année blanche sur les revenus 2017. Or, l'an prochain nous paierons les impôts sur nos revenus 2016. Les Français vont d'ailleurs bientôt recevoir leurs feuilles d'imposition sur les bases fixées dès 2015 ! Bref, l'annonce du gouvernement ne l'engage pas à grand chose. Car le futur président et sa majorité auront bien le temps à l'automne prochain de revenir sur les taux et bases applicables pour le nouveau prélèvement en 2018 prévu sur les revenus 2018 ! En année électorale, il faut toujours se méfier des trop belles promesses...

LE DESSIN D'ALEX

JEAN-MARIE LE PEN POURRAIT PRENDRE LA TÊTE D'UN NOUVEAU PARTI



ÉCONOMIE

Valls confirme une baisse de l'impôt sur le revenu en 2017

Le Premier ministre Manuel Valls a annoncé hier que le gouvernement allait « poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu » l'année prochaine.

Malgré une prévision de croissance maintenue à 1,5% du Produit intérieur brut (PIB), Manuel Valls a annoncé hier que le gouvernement allait « poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu » en 2017. « Dans mon discours de politique générale », lors de la formation du gouvernement en avril 2014, « j'avais dit que nous baisserions de cinq milliards l'impôt sur le revenu », a souligné M. Valls sur les antennes de RMC/BFM TV.

« Nous y sommes et nous allons poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu », a-t-il ajouté, précisant vouloir « restituer du pouvoir d'achat aux Français » et faire en sorte que la gauche ne soit pas « identifiée à l'impôt ». Ce geste fiscal se fera sur la base d'une prévision de croissance inchangée, à 1,5% pour 2016 comme pour 2017, et malgré les craintes d'un ralentissement de l'activité, liées notamment au Brexit. « Nous sommes sur cet objectif de 1,5% pour 2016, aussi pour 2017 », a déclaré le chef



Manuel Valls. AFP

du gouvernement, pour qui le mauvais chiffre du deuxième trimestre – marqué par une croissance du PIB nulle (0%), après un premier trimestre dynamique (0,7%) – ne remet pas en cause les prévisions du gouvernement.

« Il faut de la croissance au troisième et au quatrième trimestre. Or nous avons le sentiment qu'il y en a »

Manuel Valls, Premier ministre

Pour cela, « il faut de la croissance au troisième et au quatrième trimestre. Or nous avons le sentiment qu'il y en a », a-t-il argumenté, notant que « les chiffres du chômage », en baisse de 0,5% en juillet, « d'une certaine manière le démontrent ».

Le Premier ministre a reconnu que « les conséquences du Brexit » et « la situation du tourisme » après les attentats pourraient peser sur l'activité. Mais « les éléments que nous avons montrent que ces chiffres sont sérieux. Nous avons toujours été sérieux » en matière de prévisions économiques, a-t-il martelé.

SOCIÉTÉ

Désaccord au gouvernement au sujet des arrêtés anti-burkini

Najat Vallaud-Belkacem et Marisol Touraine se sont opposées, hier, aux arrêtés municipaux anti-burkini alors que Manuel Valls soutient ces mesures.

Je suis contre le burkini », a déclaré hier Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation, rappelant ses « convictions féministes », avec des « femmes libres et fières de leur corps ». Mais la ministre a ajouté que « la prolifération des arrêtés sur le burkini (...) n'est pas bienvenue », car « car elle pose la question de nos libertés individuelles ». « Jusqu'où va-t-on pour vérifier qu'une tenue est conforme aux bonnes mœurs ? », s'est-elle interrogée, jugeant également que « cela libère la parole raciste ». « Pour moi, rien n'établit de lien entre le terrorisme de Doech et la tenue d'une femme sur une plage », a-t-elle conclu.

Pour Marisol Touraine, ministre de la Santé, la référence au burkini comme une menace n'a pas lieu d'exister : « C'est oublier que la laïcité n'est pas le refus de la religion (...) elle ne peut pas et ne doit pas devenir le fer de lance d'une stigmatisation dangereuse pour la cohésion de notre pays », note-t-elle sur son blog.



Nice est une des premières villes à avoir interdit le burkini sur ses plages. AFP

« Non, je pense que ces arrêtés ne sont pas une dérive », a répondu Manuel Valls sur RMC. « C'est une mauvaise interprétation des choses. Ces arrêtés ont été pris au nom même de l'ordre public. Ils ont été pris à un moment donné, dans des plages du sud

de la France, quelques jours après l'attentat de Nice dans un contexte particulier. Et le burkini, oui, encore une fois, c'est l'asservissement de la femme. Et les hommes et les femmes de progrès doivent le dire avec beaucoup de force », a ajouté le Premier

Le Conseil d'État rendra aujourd'hui sa décision sur la légalité des arrêtés anti-burkini

ministre. Saisi par la Ligue des droits de l'Homme, le Conseil d'État rendra sa décision aujourd'hui sur la légalité des arrêtés anti-burkini. La plus haute juridiction administrative française a entamé hier l'examen d'une demande de suspension en urgence contre un arrêté de la commune de Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes). Mais il est en réalité appelé à trancher la querelle juridique pour la trentaine de communes françaises qui exigent sur leurs plages, cet été, une tenue « respectueuse des bonnes mœurs et de la laïcité » au nom de « l'ordre public ».